

PATRIMOINE

MIEUX PLANIFIER... MIEUX VIVRE

SOMMAIRE

HOMMAGE À
MARIE-CLAUDE BÉGIN-
PLOUFFE (1927-2012)

BIEN PRÉPARER VOTRE
BILAN SUCCESSORAL

ANDRÉ BACHAND,
PIONNIER DE
LA PHILANTHROPIE



TÉMOIGNAGE

DONNER POUR CHANGER LE MONDE

Suzanne Kérouac

Quand Suzanne Kérouac s'engage à verser un don à l'Université de Montréal en 1997, elle est déterminée à favoriser l'accès aux études aux cycles supérieurs chez les infirmières. Dix-huit ans plus tard, elle se rend compte que cet objectif demeure plus que jamais actuel.

«Encourager les infirmières à entreprendre des études doctorales et postdoctorales m'est toujours apparu comme une priorité, dit l'ancienne doyenne de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal. Mais aujourd'hui, la formation aux cycles supérieurs est devenue une urgence. Il en va de l'avenir de notre système de santé.»

À la retraite depuis 2002, Mme Kérouac demeure très préoccupée par le sort d'une profession qu'elle a contribué à redéfinir. «Si on veut améliorer les façons de faire, participer à l'innovation et au dialogue avec les partenaires de l'équipe interprofessionnelle, il nous faut des infirmières avec des compétences sûres.»

Reçue infirmière à l'aube de la Révolution tranquille (elle portait la coiffe), Mme Kérouac est nommée professeur adjoint à la Faculté de sciences infirmières de l'UdeM en 1980. Idéaliste et dotée d'une grande ouverture d'esprit, la jeune femme originaire de la MRC de l'Islet espérait changer le monde. «Ce grand désir ressemble à un cliché aujourd'hui» confesse-t-elle avec un demi-sourire. N'empêche, à l'Université de Montréal, elle a l'impression «d'être arrivée là où je trouverais des réponses». Professeure puis doyenne de 1993 à 2000, elle s'intéresse aux déterminants culturels et psychosociaux de la santé et renforce les partenariats avec les milieux clinique et communautaire.

On doit à cette chef de famille monoparentale la première étude menée au Québec sur la santé des femmes victimes de violence conjugale et celle de leurs enfants, en partenariat avec une collègue infirmière et une pédiatre. Elle cosigne également des recherches sur la grossesse chez les adolescentes, l'épuisement



professionnel et les modes de gestion des soins infirmiers. Elle a instauré des protocoles d'échanges avec des universités étrangères pour soutenir l'avancement des connaissances (exporter le programme de maîtrise) en sciences infirmières notamment avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, au Liban. Aussi comme doyenne, elle a participé à l'instauration de la Chaire Desjardins en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille.

Appréciée pour ses qualités humaines et possédant une personnalité chaleureuse, Mme Kérouac parle volontiers du « bonheur » qu'elle a eu de contribuer à l'évolution de sa Faculté où, comme pionnière, elle a assuré l'implantation du programme de doctorat conjointement avec l'Université McGill, une étape excitante de son parcours.

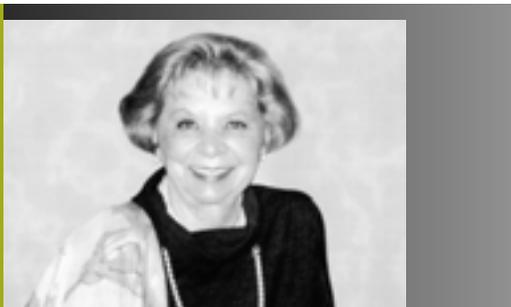
Quand elle entame la démarche qui conduira à la création du fonds qui porte son nom, elle est encore dans la trépidation d'une carrière jalonnée d'importantes réalisations.

Philanthrope convaincue, elle a constitué au fil des ans un fonds capitalisé auquel elle ajoute un legs que l'Université touchera à sa mort, fruit d'une assurance vie qu'elle s'est procurée à cette fin.

Grâce à la générosité de Mme Kérouac, des bourses d'excellence ont déjà commencé à être attribuées à des infirmières engagées dans la poursuite d'études aux cycles supérieurs. Le geste de l'ex-doyenne s'inscrit dans la continuité d'un engagement tourné vers l'écoute attentive et le partage des savoirs, peu importe si elle ne possède aucune propriété, à 73 ans. Elle considère que son temps et ses contributions philanthropiques ont été bien investis. « Moi, indique-t-elle, j'ai toujours été motivée par la recherche et la progression des connaissances. »

HOMMAGE

HOMMAGE À MARIE-CLAUDE BÉGIN-PLOUFFE (1927-2012): REDONNER À LA SOCIÉTÉ CE QU'ELLE NOUS APPORTE



Marie-Claude Bégin-Plouffe

L'Université rend hommage à Marie-Claude Bégin-Plouffe pour son soutien à la recherche médicale

Née à Amos, en Abitibi, Marie-Claude Bégin savait apprécier chaque moment de l'existence. Comptable dans une compagnie de construction, elle aimait beaucoup fréquenter les beaux restaurants et les salles de spectacle. On raconte qu'elle connaissait le nom de tous les chanteurs d'opéra de New York à Berlin. Cette femme de tête à l'esprit curieux s'intéressait particulièrement au monde médical. Ses proches se souviennent qu'elle lisait énormément.

Réalisateur à la télévision de Radio-Canada, son mari, Jean-Guy Plouffe (1918-1989), s'était lié avec plusieurs personnalités du monde artistique montréalais et le couple

prenait plaisir à les recevoir. Les Plouffe s'adoraient, ils voyageaient aussi beaucoup. Conscients de la chance qu'ils avaient, ils ont rapidement pris la décision de redonner à la société une partie de ce qu'elle leur avait apporté.

Responsable des finances à la maison, Mme Bégin-Plouffe propose alors un don planifié. Avec un expert-comptable, elle discute des différentes possibilités relatives à un legs. Elle pense d'abord accorder sa confiance à un organisme d'entraide, mais, lorsque la probité de celui-ci est mise en doute, elle change d'idée. Après la mort de son mari, elle explore encore plusieurs avenues. Poursuivant sa réflexion, elle cible uniquement les organisations qui répondront aux caractéristiques suivantes: compétence, honnêteté et pérennité. Il ne fait aucun doute que l'Université de Montréal entre dans cette catégorie.

Pendant les dernières années de sa vie, les problèmes de santé de Mme Bégin-Plouffe l'ont sensibilisée davantage à l'importance de la recherche médicale. Entourée des siens, elle a habité le même immeuble qu'une de ses sœurs et est demeurée en contact avec les autres membres de sa famille ainsi qu'avec sa belle-sœur installée à Washington. Ses neveux, nièces et amis gardent le souvenir d'une femme indépendante dotée d'une rare intelligence. Le legs qu'elle fait à l'Université de Montréal va contribuer à l'établissement du Fonds Marie-Claude Bégin et Jean-Guy Plouffe pour la recherche médicale.

POUR MIEUX PLANIFIER

BIEN PRÉPARER VOTRE BILAN SUCCESSORAL

Vous désirez donner. Vous vous demandez si vous pouvez le faire tout en assurant votre sécurité financière personnelle, quelles conséquences votre geste aura sur la planification de votre retraite, le risque de survie à votre capital, la valeur de votre succession. Ce sont des questions bien légitimes auxquelles une planification financière répondra. Un tel exercice débute incontestablement par la détermination de vos objectifs de retraite, successoraux, philanthropiques, etc.

Peu importe l'âge, la protection financière de votre période de retraite est centrale. Il faut évaluer si vos actifs et vos revenus de retraite sont suffisants pour assumer le total de vos dépenses annuelles sur un horizon de temps raisonnable. Pour faire cette analyse, l'Institut québécois de planification financière nous guide grâce à des normes d'hypothèses économiques et démographiques raisonnables et prudentes.

Le bilan successoral sera quant à lui un élément clé afin d'estimer les sommes requises pour les héritiers, la réserve pour l'impôt à payer au décès, et revisiter au passage l'important facteur de l'assurance vie. Il va sans dire que la rédaction d'un testament et d'un mandat en cas d'inaptitude sont de mise.

C'est à la lumière des résultats obtenus par une projection de retraite et par une planification successorale que vous serez en mesure de vous assurer qu'un don de votre vivant ne viendra pas mettre en péril votre sécurité financière à la retraite ou qu'un don testamentaire à un ou plusieurs organismes de votre choix ne nuira pas à l'atteinte de vos objectifs de legs à vos descendants.

Sachant que les membres d'un couple âgés de 65 ans doivent prévoir un horizon de vie jusqu'à 96 ans pour la période de décaissements de leurs actifs, on peut avec l'aide de professionnels compétents déterminer le risque de survie au capital et faire les bons choix aujourd'hui ou au cours de la période de décaissement prévue.

L'exercice en vaut la peine, votre projet philanthropique ne s'en portera que mieux!

Nathalie Bachand,
associée à l'Institut canadien
des actuaires et planificatrice
financière

Guylaine Lafleur,
notaire et planificatrice financière

[www.iqpf.org/userfiles/File/
publications/IQPF-sante-financiere.pdf](http://www.iqpf.org/userfiles/File/publications/IQPF-sante-financiere.pdf)



LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE

EN 2003, L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FONDAIT LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE AFIN DE REGROUPER, D'HONORER ET DE REMERCIER LES DONATEURS QUI ONT PRÉVU UN DON PLANIFIÉ AINSI QUE LES REPRÉSENTANTS DES SUCCESSIONS DES DONATEURS QUI ONT FAIT UN LEGS DANS LE PASSÉ.

PLUS DE 500 PERSONNES ONT PRÉVU UN LEGS OU UN AUTRE DON PLANIFIÉ EN FAVEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. PARMI CELLES-CI, PLUS DE 150 SONT MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE.

AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL A REÇU AU-DELÀ DE 220 DONS TESTAMENTAIRES. PLUS DE 70 SUCCESSIONS SONT MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE ET REPRÉSENTÉES PAR LEUR FAMILLE OU DES AMIS.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES ET À LEURS REPRÉSENTANTS

LES INDIVIDUS :

Alain Lanoix André F. Gagnon Jacques Perron

LES SUCCESSIONS (ET LEURS REPRÉSENTANTS)

Gilles Blain (Alice Blain) Maurice-Campbell (Charles Campbell) Jacques-Étienne-Desmarais (Denyse Lemay Desmarais)
Pierre Doucet Georges-Godbout Marguerite Ruel

Pour plus d'information sur la Société du patrimoine, n'hésitez pas à communiquer avec Cristine Lamoureux, en toute confidentialité, au 514 343-6020 ou par courriel : cristine.lamoureux@umontreal.ca.

LISTE MISE À JOUR LE 30 JANVIER 2015

ENTRE NOUS



PAR CHANTAL THOMAS
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU BUREAU DU DÉVELOPPEMENT
ET DES RELATIONS AVEC LES DIPLÔMÉS

ANDRÉ BACHAND, PIONNIER ET INSPIRATION DE LA PHILANTHROPIE À L'UdeM

Le 5 février 2010, à l'âge vénérable de 92 ans, André Bachand s'éteignait. Se tournait alors une page de l'histoire de l'Université de Montréal, celle des 30 années durant lesquelles cet homme fut d'abord chargé de cours, puis responsable des relations extérieures de l'établissement, adjoint au recteur et instigateur, en 1967, du Fonds de développement. Une page qui marque les premiers pas de la philanthropie organisée et continue. En décembre dernier, la mémoire d'André Bachand était bien présente au cours d'une célébration où l'on soulignait, avec les membres de sa famille et de ses proches, la remise de la première bourse qui porte son nom à la Faculté de droit, là où il a entamé son parcours universitaire.



Fier de ce diplôme en droit et d'un autre en sciences commerciales de l'École des hautes études commerciales de Montréal, de ses passages à la Harvard Business School et à l'Université Columbia, renversé par la précarité des moyens financiers de l'UdeM sur l'échiquier des grandes universités de recherche comparables, André Bachand a mené une véritable croisade pour promouvoir l'Université de Montréal. Infatigable et passionné, il mettait en évidence son identité francophone (il a été cofondateur de l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française), établissait une culture artistique universitaire et créait une solide communauté de donateurs.

Fidèle à l'œuvre qu'il a poursuivie même pendant ses années de retraite, André Bachand avait prévu dans son testament une clause de soutien à l'UdeM et à la Faculté de droit. L'annonce de ce legs suscita une vague de dons sans précédent destinés à perpétuer le souvenir du disparu, comme si chacune des personnes qu'il avait sensibilisées au développement de son *alma mater* au fil du temps avait voulu lui dire qu'elle avait compris son message et qu'elle soutiendrait cet établissement qu'il avait tant aimé.

C'est avec émotion que je souhaite à mon tour rendre hommage à cet humaniste et philanthrope à qui l'on doit une culture et une profession basées sur des valeurs de générosité, sur l'art de redonner au suivant et sur le devoir de mémoire. Au nom de l'Université de Montréal et particulièrement de l'équipe du Bureau du développement et des relations avec les diplômés, merci, monsieur Bachand. Vous nous inspirerez encore longtemps.

Le bulletin *Patrimoine* est publié à l'intention de la famille universitaire et des amis de l'Université de Montréal. Vos commentaires et suggestions sont bienvenus et peuvent être adressés à Chantal Thomas, Bureau du développement et des relations avec les diplômés, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7, à <chantal.thomas@umontreal.ca> ou faits par téléphone au 514 343-5688.

L'information présentée dans ce bulletin a été obtenue de sources jugées fiables, mais l'Université de Montréal ne peut garantir son exactitude. L'Université, ses employés et ses conseillers n'assument aucune responsabilité quant aux erreurs ou omissions, ou tout dommage découlant de l'usage des renseignements publiés. Nous recommandons aux lecteurs de consulter leurs propres conseillers afin de déterminer l'applicabilité, dans chaque cas particulier, de l'information contenue dans ce bulletin.

Tous droits réservés. Ce bulletin est protégé contre toute reproduction ou exploitation illégales.